



# MAM STRATEGIC INCOME

Code LEI : 9695001B8T25SMMK3I79

## Rapport annuel

31 Juillet 2024

Société de gestion : Mandarine Gestion  
Siège social : 30, Avenue Kléber • 75016 Paris  
Dépositaire : CACEIS Bank

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

**I. Rapport de gestion ..... 3**

1. Orientation des placements .....	3
4. Politique d'investissement .....	10
5. Déontologie.....	15

**II. Comptes annuels ..... 18**

Bilan Actif
Bilan Passif
Hors Bilan
Compte de résultat

**III. Comptes annuels - Annexes.....**

Règles et méthodes comptables
Evolution de l'actif net
Complément d'information 1
Complément d'information 2
Ventilation par nature des créances et dettes
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors bilan
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par maturité résiduelle
Ventilation des postes d'actif, de passif et de hors bilan par devise de cotation
Affectation des sommes distribuables
Résultats et autres éléments
Inventaire

## I. Rapport de gestion

### 1. Orientation des placements

#### OPC d'OPC

Jusqu'à 10 % de l'actif net

#### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du Fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée de trois ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice Ester(€STR) capitalisé + 208,5 bps avec une volatilité cible inférieure à 3 %.

#### INDICATEUR DE REFERENCE

Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du Fonds, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier.

Cependant, le porteur pourra comparer la performance de son investissement à l'indice ESTER (€STR) capitalisé (Code Bloomberg : OISESTR Index) + 208,5 bps.

L'indice ESTER (€STR) est l'acronyme de « Euro Short-Term Rate » (en français « taux en euro à court terme »). Il reflète le taux d'emprunt au jour le jour sur le marché interbancaire de la zone euro. L'Ester est publié chaque jour ouvré de marché (Target 2) par la BCE et se base sur les échanges du jour précédent. L'ESTER capitalisé intègre l'impact des intérêts. Des informations complémentaires sur l'indice sont accessibles via le site internet de l'administrateur :

[https://www.ecb.europa.eu/stats/financial\\_markets\\_and\\_interest\\_rates/euro\\_short-term\\_rate/html/index.en.htm](https://www.ecb.europa.eu/stats/financial_markets_and_interest_rates/euro_short-term_rate/html/index.en.htm)

Pour votre information, l'ESTER a été officiellement lancé le 2 octobre 2019, en vue de remplacer en janvier 2022 l'indice EONIA. En termes de correspondance, l'indice EONIA est égal à l'ESTER augmenté de 8.5 bps. Ainsi, l'indicateur de comparaison, qui reste inchangé, a été ajusté de 8.5 bps afin de correspondre exactement à EONIA+200 bps.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 (appelé également "BMR") du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, Mandarine Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de ces indices.

#### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

##### Stratégies utilisées

Pour parvenir à son objectif de gestion, le gérant expose principalement le portefeuille à des stratégies obligataires (de 0% à 200% de l'actif net) et à des stratégies actions (de -20 à 20% de l'actif net), par le biais de valeurs mobilières, d'instruments financiers à terme, et d'OPC. Le fonds pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en titres vifs et jusqu'à 10% de l'actif net en OPC.

Pour répondre à son objectif de gestion, le fonds investira ses actifs dans les principales stratégies suivantes :

- Stratégie de portage obligataire (et/ou de rendement)

Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. Le gérant investira dans des titres de créances de toutes natures d'émissions publiques ou privées. Ils pourront être à taux fixe ou à taux variable. Cette allocation a pour but de rechercher du rendement attractif à travers notamment une approche

« Buy & Hold » sur des émetteurs présentant une visibilité financière satisfaisante sur l'horizon de placement.

Les investissements du Fonds sont principalement répartis de la façon suivante :

- Titres de créances d'état émis ou garantis par un état membre de l'OCDE ou émis par des émetteurs privés de notation « Investment Grade » (c'est-à-dire dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion),
- Titres de créances à haut rendement (appelées aussi « titres spéculatifs »), c'est-à-dire de notation inférieure aux titres « Investment Grade » tel que définie ci-dessus,
- Titres de créances non notés en s'appuyant sur une notation interne de ses analystes,
- Titres de créances émises par des pays émergents, sans contrainte de notation,
- Obligations convertibles.

La sélection des titres de créances s'effectue à travers une analyse prenant en compte :

- Les niveaux de rendement offerts sur les courbes des taux des différentes zones géographiques,
- Les écarts de rémunération entre les taux à court terme et à long terme,
- Les écarts de rémunération entre les différents niveaux de crédit, notamment entre les obligations gouvernementales et les obligations émises par les entreprises.

- Stratégie thématique macro (directionnelle et relative)

Le Fonds investira dans cette stratégie de 0 à 100% maximum de l'actif net. La stratégie se veut discrétionnaire et opportuniste. Elle est le fruit d'une analyse des facteurs macroéconomiques (approche « Top-Down ») et d'une sélection de sous-jacents, par le biais d'un processus d'analyse quantitative et/ou qualitative (approche « Bottom-Up »).

Le déploiement de la stratégie Macro se fait en trois étapes :

#### 1. Identification des thématiques d'investissement

Le processus d'investissement repose sur une analyse « Top-Down » des marchés internationaux permettant d'identifier des thématiques d'investissements résultant de facteurs macroéconomiques (globaux ou régionaux), d'évènements géopolitiques, de politiques monétaires, de dislocations de marchés et de tendances. L'identification de ces thématiques résulte de la recherche interne, de la recherche externe ainsi que du suivi et de l'analyse d'indicateurs propriétaires.

#### 2. Sélection des supports d'investissement

Suite à l'identification d'une thématique d'investissement, l'équipe de gestion sélectionne les sous-jacents adaptés à son implémentation dans le portefeuille (classe d'actifs, facteurs, régions, etc...). Une analyse de facteurs techniques portant notamment sur la valorisation relative et absolue des actifs, les flux de marchés, le positionnement des différents intervenants, la liquidité ou la corrélation permet d'identifier les supports d'investissement les plus efficaces.

#### 3. Assemblage des thématiques

Le portefeuille reflète les convictions thématiques de l'équipe de gestion, tout en veillant à éviter une concentration excessive des risques sur des facteurs de marché spécifiques. La diversité des catalyseurs (économiques, géopolitiques, monétaires, techniques) et des horizons d'investissement des thématiques macro-économiques permettent de combiner des sources de performances complémentaires et indépendantes.

Une analyse en amont des caractéristiques des actifs et un suivi en aval des risques du portefeuille permettent de construire, à tout moment, un portefeuille conforme au profil de risque souhaité.

Il en résultera une exposition flexible aux différentes classes d'actifs avec des biais tactiques issus de l'ensemble des convictions thématiques.

La structure du portefeuille pourra être amenée à évoluer en fonction des conditions de marché et des convictions du gérant dans la limite des marges de manœuvre du portefeuille et en respectant l'objectif de volatilité cible maximum de 3% par an.

En cas d'anticipation défavorable des marchés et de manque de visibilité, la gestion pourra mettre en place des couvertures ou réduire l'exposition à la stratégie thématique macro afin de protéger le portefeuille et d'en réduire la volatilité.

Le Fonds pourra être exposé indirectement aux marchés des matières premières, notamment, par le biais d'ETF, d'OPC, de fonds d'investissement respectant les dispositions prévues à l'Article R214-13 du Code Monétaire et financier et plus généralement sur tout support éligible. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 10 % de son actif net sur cette classe d'actif, qui pourra être utilisée afin d'offrir une diversification aux principaux marchés.

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers négociés sur les marchés à terme réglementés français et étrangers pour s'exposer ou couvrir le risque actions, de taux et de change du portefeuille. Ces opérations seront effectuées en vue de réaliser l'objectif de gestion dans la limite de 100 % maximum de l'actif du Fonds.

Les valeurs mobilières détenues en direct ou les OPC pourront être libellées dans des devises autres que l'euro.

Le Fonds peut s'exposer jusqu'à 100% sur des devises hors euro.

L'allocation résulte d'une allocation stratégique et tactique dans le respect des investissements et expositions suivantes :

Pondération des actifs	Exposition Minimum	Exposition Maximum
Marché actions	- 20%	20%
Dont petites et moyennes capitalisations	- 20 %	20%
Marché des Taux	-100%	200%
Dont obligations à haut rendement (« titrés spéculatifs »)	-20%	50%
Dont obligations non notées (« titrés spéculatifs »)	0%	20%
Risqué dé Changé	0%	100%
Marchés émergents*	-20%	40%
Matières premières **	0%	10%

### Actifs (hors dérivés intégrés)

- Actions :

Le Fonds peut sélectionner des titres de sociétés de petites, moyennes ou grandes capitalisations (capitalisation boursière inférieure à 5 milliards d'euros au moment de l'investissement), appartenant à tous les secteurs économiques. L'allocation géographique regroupe l'ensemble des pays.

- Titres de créance et obligations :

Le Fonds peut investir en titres de créances négociables, en obligations à taux fixe, à taux variable et indexées sur l'inflation, émis ou garantis par un État ou émis par des émetteurs privés de toute notation et de toute zone géographique, y compris les pays émergents. La gestion du Fonds étant discrétionnaire, la répartition sera sans contrainte a priori. Aucune contrainte n'est imposée sur la durée et la répartition entre dette privée et publique des titres choisis.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Elle ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit approfondie et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. La société de gestion ne recourt pas mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

- Autres OPC et fonds d'investissements :

Le Fonds pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français, en FIA établis dans d'autres États membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Le

Fonds pourra investir dans des OPCVM gérés par Mandarinne Gestion. Le Fonds peut avoir recours de manière ponctuelle à des supports indicatifs cotés.

### Instruments dérivés

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme simples, fermes et conditionnels, négociés sur des marchés internationaux (y compris les pays émergents), réglementés, organisés et/ou de gré à gré. Des swaps de change ferme et à terme, des indices de CDS standardisés pourront être traités.

- Nature des marchés d'interventions :

Le Fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels, négociés sur des marchés de la zone euro ou internationaux règlementés, y compris de pays émergents.

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Actions
- Taux
- Change
- Marchés de matières premières

- Nature des interventions :

Le gérant peut prendre des positions pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque d'action, au risque de taux, risque des marchés de matières premières et le risque de change.

- Nature des instruments utilisés :

- Contrats futures
- Options
- Contrats de change à terme
- Des swaps
- Des contrats à terme sur indices de contrats à terme sur matières premières.
- Indices de CDS (contrat Default Swap) standardisés (de type indices iTraxx ou CDX)

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion : L'utilisation des instruments financiers à terme est effectuée :

- Pour procéder à des ajustements de collecte, notamment en cas de flux importants de souscriptions et de rachats sur le fonds
- Afin de s'adapter à certaines conditions de marchés (mouvements importants de marché, meilleure liquidité ou efficacité des instruments financiers à terme par exemple...). Les instruments dérivés n'engendreront pas de surexposition, et ce, ni sur le marché des actions ni sur celui des taux, leur exposition étant limitée à 100% de l'actif net.

### Titres intégrant des dérivés

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Actions
- Taux
- Change
- Marchés de matières premières

- Nature des interventions :

Dans la limite de 20% de l'actif, le gérant peut prendre des positions sur des titres intégrant des dérivés dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, risque de change, risque des marchés de matières premières.

- Nature des instruments utilisés :

L'utilisation de tels instruments sera restreinte aux obligations convertibles (convertibles simples, indexés, ORA, etc...), aux bons de souscriptions, warrants, certificats sur indice de contrats à terme sur matières premières et Certificats de Valeur Garantie.

Ces produits peuvent être sur des indices actions ou d'indices de contrats de matières premières (valeurs énergétiques (gaz, pétrole, électricité...), métaux (or, platine, argent,...), agriculture (blé, sucre, café, riz, coton, ...). Ils sont cotés sur les marchés réglementés ou négociés de gré à gré avec les émetteurs.

La sélection des obligations convertibles s'effectue après analyse de leur structure, de la qualité de crédit de leur émetteur et de l'action sous-jacente.

- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers. La diversification - règle des 20 et 35 % - sera bien respectée.

## RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

## PROFIL DE RISQUE

Aucune contrepartie ne dispose d'un quelconque pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition et la gestion du portefeuille, ni sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés. L'approbation des contreparties n'est requise pour aucune transaction sur le portefeuille.

Des procédures de gestion de conflits d'intérêt ont été mis en place afin de les prévenir et de les gérer dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. L'investisseur est averti que le fonds ne bénéficie d'aucune garantie et que son capital peut ne pas lui être totalement restitué. Les principaux risques auxquels s'expose le porteur au travers de l'OPCVM sont les suivants :

### Risque que la performance ne soit pas conforme à ses objectifs

Il est possible que l'objectif assigné au fonds de surperformer son indice de référence avec une volatilité inférieure ne soit pas atteint. Les performances des sous-jacents évoluent de façon plus ou moins indépendantes de celles des indices de marchés.

### Risque de perte en capital

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat. Le porteur de part est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

### Risque discrétionnaire et allocation d'actifs

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés et de l'allocation d'actifs faite par le gérant. Il existe un risque que le gérant ne sélectionne pas les OPC/Titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

### Risque lié au marché des actions

L'investisseur est soumis aux risques propres aux marchés des actions. Une baisse des marchés des actions peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

### Risque lié à la détention de petites et moyennes capitalisations

Le fonds peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché. L'exposition aux petites et moyennes capitalisations peut entraîner des baisses plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative du Fonds.

### Risque lié aux marchés émergents

L'attention des souscripteurs est attirée sur les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le fonds est exposé, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

### Risque de crédit

L'investisseur peut être exposé à une dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur ou à un risque de défaillance d'un émetteur qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risque de taux

L'investisseur est soumis aux risques propres du marché obligataire. Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

### Risque lié aux investissements dans des titres à haut rendement, appelés « titres spéculatifs » ou non notés

L'attention des investisseurs est appelée sur la stratégie de gestion de ce Fonds, qui peut être investi en titres spéculatifs dont la notation est inexistante ou basse et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement, en termes de transparence et de liquidité, peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes. Ainsi, l'utilisation de titres « non notés » ou « haut rendement / High Yield » pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

### Risque de change

Le risque de change représente le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. Le risque de change est direct lorsque les sous-jacents sont libellés dans une autre devise que l'euro et indirect lorsque les fonds sous-jacents sont libellés en euro mais dont les investissements sont libellés dans d'autres devises. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra alors baisser sensiblement.

### Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

### Risque de contrepartie

Un risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments dérivés. Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles. Le risque de contrepartie par le Fonds est limité à l'écart de cours, mais il peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

### Risque sur matières premières

Les composants matières premières pourront avoir une évolution significativement différente des marchés de valeurs mobilières traditionnelles (actions, obligations). Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, autrement dit modifier la rareté attendue de ce dernier sur le marché. Cependant les composants appartenant au même marché de matières premières parmi les trois principaux représentés, à savoir l'énergie, les métaux ou les produits agricoles, pourront en revanche avoir entre eux des évolutions plus fortement corrélées. Une évolution défavorable de ces marchés pourra faire baisser la valeur liquidative du fonds.

### Risque lié aux stratégies alternatives

Le fonds peut être exposé à des OPC déployant des stratégies dites « alternatives » dont les moteurs de performances sont principalement liés à la mise en œuvre de techniques de gestion complexes et non directionnelles. Ces stratégies comportent des risques spécifiques liés aux classes d'actifs et instruments utilisés ainsi qu'aux processus et méthodologies de gestion. La réalisation de ces risques pourrait avoir pour conséquence de faire baisser la valeur liquidative du fonds.

### Risque en matière de durabilité

Il s'agit de tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

**GARANTIE OU PROTECTION**

Néant.

**DURÉE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDÉE**

3 ans.

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Amaury Couplez 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine

## 4. Politique d'investissement

### a) Scénario économique – environnement économique ayant une influence sur l'OPC au cours de l'exercice

Le mois d'août 2023 a été volatil sur les marchés de taux et de crédit, en particulier sur les taux 10 ans. Les États-Unis ont subi en début de mois la dégradation par Fitch de leur notation souveraine. Nous avons assisté à la remontée des taux longs US à des niveaux de 4,30%, et des taux réels à 10 ans US au-dessus de 2% (plus haut depuis 2007). Les marchés ont rebondi en fin de mois avec des chiffres d'inflation US plus modérés qu'attendus et un discours de la Fed à Jackson Hole qui confirme la fin prochaine du cycle de hausse des taux. Les marchés abordent septembre avec une divergence du débat économique entre les US et l'Europe : aux US, les scénarios d'atterrissage en douceur ou plus "durs" s'affrontent (amplitude du ralentissement du marché de l'emploi, effet de taux hypothécaires supérieurs à 7%), en Europe les derniers chiffres ne confirment pas (encore) que l'inflation coeur est maîtrisée, mais la croissance européenne redevient une source d'inquiétude au vu des derniers indices PMI publiés, sensiblement en-dessous de 50.

Enfin, le marché primaire obligataire a été à nouveau très actif avec des volumes très importants : c'est à la fois une source de volatilité pour les marchés et une source d'opportunités pour la gestion de nos portefeuilles. Le mois de septembre a connu une série de développements négatifs pour les marchés : la réunion de la FED, qui a renouvelé son engagement à combattre l'inflation et à maintenir des taux élevés "aussi longtemps que nécessaire", le démarrage de la première grève générale du secteur automobile aux US depuis 12 ans, la menace d'arrêt (lockdown) de l'administration fédérale américaine et enfin, une forte hausse du pétrole tout au long du mois.

Ainsi, les taux 10 ans US sont remontés de 4,11% à 4,57% sur le mois, et cette hausse des taux a entraîné une correction globale des marchés, aussi bien sur les actions que sur le crédit. Septembre a également vu de nombreuses émissions primaires très attractives, aussi bien sur le High Yield, sur l'Investment Grade et sur les seniors bancaires. Les tensions géopolitiques et les statistiques économiques robustes, particulièrement aux États-Unis, ont rythmé les marchés en octobre. En début de mois, les taux ont profité d'un mouvement d'aversion au risque en raison de la guerre en Israël et de l'inquiétude sur un éventuel élargissement du conflit.

Ce mouvement a été relativement contenu sur les spreads de crédit. La résilience de l'économie américaine, comme en atteste les ventes au détail de septembre publiées le 17 octobre (nettement plus élevées qu'attendu et données du mois d'août revues à la hausse), est vite redevenue le sujet de préoccupation des marchés. Du côté européen, la tendance n'est pas la même. La publication des PMI préliminaires d'octobre plaide pour un ralentissement de l'économie et un retour progressif de l'inflation vers 2,0%, d'où la décision de la BCE de maintenir ses taux inchangés à la suite de sa réunion (première pause depuis juillet 2022). L'attention se porte désormais sur le calendrier et l'ampleur de la réduction du bilan des banques centrales. Les marchés obligataires ont été particulièrement bien orientés au cours du mois de novembre. Un consensus a, en effet, émergé quant à la fin du cycle de hausse des taux directeurs à la fois en Europe et aux États-Unis.

Ce consensus a été notamment permis par la publication d'indicateurs d'inflation très rassurants. En effet, l'indice d'inflation en zone euro s'est établi à 2,4% sur 1 an glissant en novembre contre 3,2% aux États-Unis. En résumé, l'objectif des banques centrales de ramener l'inflation à 2% se rapproche dans un contexte de ralentissement économique, marqué en Europe, même si le marché de l'emploi reste encore solide. Ainsi, les marchés se sont engouffrés dans ce nouveau paradigme pour commencer à anticiper les prochaines baisses de taux directeurs, à savoir 100 bps en zone euro pour l'année 2024. Beaucoup d'entreprises ont profité de ce contexte favorable pour refinancer leur dette et les nouvelles émissions ont été nombreuses.

Conforté par de nouvelles statistiques positives concernant l'inflation en zone euro (IPC de base = 3,4% annualisé), les marchés obligataires ont poursuivi leur rallye sur l'ensemble du mois de décembre, mais de manière excessive à notre sens. En effet, les investisseurs anticipent désormais plus de 150 bps de baisse des taux directeurs en 2024, et une 1ère baisse en mars. Ce scénario nous semble trop optimiste concernant les banques centrales.

Avec une inflation toujours supérieure à 3%, les banques centrales devraient temporiser jusqu'à la fin du 1er semestre pour commencer à baisser les taux. Cela n'a pas empêché les spreads de crédit de se resserrer sensiblement, portés par cet environnement. Le mois de

janvier s'est avéré être un mois de correction sur les taux courts européens, atténuant les attentes de baisses de taux directeurs pour 2024.

A fin décembre, ces anticipations nous paraissaient excessives, à savoir 163 bps de baisse de taux attendue sur l'année à venir et une 1ère baisse des taux en mars. Ainsi, le taux 2 ans allemand est passé de 1,90% à 2,17% sur le mois, réduisant d'autant les attentes du marché concernant les futures décisions de la BCE. La trajectoire inflationniste reste bonne, mais le coût du travail encore trop élevé ne permet pas à l'inflation de revenir à 2%.

En dépit de cela, le chemin est tracé, et ces anticipations ont été un fort soutien sur le marché du crédit avec un resserrement des primes de crédit d'une dizaine de bps en moyenne sur les maturités courtes. Le marché du crédit investment grade a subi des forces contraires au cours du mois de février. En effet, sous l'effet d'une conjoncture économique solide aux Etats-Unis, et d'indices d'inflation toujours au-dessus de 2%, les taux courts européens ont poursuivi leur correction à la hausse, à l'image du swap 2 ans passant de 2,90% à 3,25% sur le mois. Le marché a considérablement atténué ses attentes de baisses de taux directeurs en 2024. Est attendu aujourd'hui en zone euro, moins de 100 bps de baisse de taux sur l'année, avec une 1ère baisse en juin.

Ce scénario est en ligne avec nos attentes et nous pousse à remonter dorénavant la sensibilité taux du fonds. Côté crédit, le marché est resté très positif dans le sillon de la publication des résultats 2023. Sur le segment 1-3 ans investment grade, les spreads se sont resserrés de 15 bps sur le mois. Les taux de défaut ne remontent pas et les entreprises restent globalement confiantes sur leur capacité à se refinancer, notamment sur le high yield. Le mois de mars a été positif sur le marché du crédit principalement en raison d'un resserrement supplémentaire des primes de crédit.

Le scénario du "no landing" continue de prendre davantage d'épaisseur aux Etats-Unis, étayé par des indicateurs économiques toujours soutenus et des communications d'entreprises encore positives. En zone euro, la situation est différente avec des indices d'activité montrant un ralentissement toujours marqué et une croissance en berne. Lors de sa dernière réunion, la BCE laisse ouverte la porte pour une 1ère baisse des taux directeurs en juin, projection conforme à nos attentes. Au cours du mois d'avril, les principaux éléments de volatilité sont venus de l'évolution des taux d'intérêt. En effet, les investisseurs ont sensiblement révisé leurs attentes de baisses de taux directeurs, notamment aux États-Unis. Outre-Atlantique, la croissance reste robuste, comme en témoigne les derniers chiffres du PIB ; le marché de l'emploi ne se normalise pas assez rapidement pour envisager un recul plus structurel de l'inflation. Les taux européens n'ont pas été exemptés de ce repricing. En effet, si la première baisse de taux de la BCE est toujours attendue début juin, les marchés anticipent dorénavant à peine 3 baisses de taux de 25 bps sur l'ensemble de l'année 2024.

La conséquence en a été une tension sur les taux courts sur le mois, à l'image du taux 2 ans allemand passé de 2,85% à 3,03%. Une grande partie des résultats trimestriels ont été dévoilés, et la tendance reste à l'optimisme pour les perspectives de l'année. S'en est suivie une relative stabilité pour les primes de crédit à la fois sur les segments high yield et investment grade. Le mois de mai a été positif sur le marché du crédit à l'image de l'évolution des spreads qui ont poursuivi leur resserrement tout au long du mois.

Ce mouvement a été porté par des bonnes statistiques macro-économiques, éloignant toujours davantage le spectre de la récession de part et d'autre de l'Atlantique. La poursuite des publications des résultats trimestriels des entreprises a également contribué à ce mouvement, confirmant que la hausse des taux subie n'était pas, pour le moment, un frein au refinancement de la dette.

Cette embellie économique remet logiquement en cause l'ampleur du cycle de baisse des taux directeurs, à l'image des anticipations en zone euro : aujourd'hui, et même si une première baisse des taux est acquise pour la réunion du 06/06, le marché n'attend plus qu'une baisse de taux de 25 bps supplémentaire d'ici la fin de l'année, ce qui a eu pour conséquence de tendre le 2 ans allemand à 3,10 % en fin de mois (vs 3,03% fin avril).

Nous restons convaincus que la BCE va poursuivre son cycle de baisse des taux, ce qui profitera aux obligations de maturité courte. Au cours du mois de juin, 2 mouvements se sont confrontés sur le marché du crédit. Tout d'abord, nous avons assisté à une baisse sensible des taux courts (-27 bps sur le 2 ans allemand) et ceci pour plusieurs raisons : le 06/06, la BCE a baissé ses taux directeurs de 25 bps portant le taux de dépôt à 3,75% et les indices PMI publiés en France et en Allemagne sont ressortis en nette baisse à la fois sur la composante industrielle mais aussi sur les services.

Enfin, l'instabilité de la situation politique en France a provoqué un report de flux vers les obligations allemandes. Sur cette dernière phase, les spreads de crédit se sont tendus de 12 bps sur la partie courte investment grade. Les marchés obligataires ont affiché une performance positive au cours du mois de juillet. La baisse des taux, particulièrement marquée sur les taux courts (-32 bps sur le deux ans allemand), a été portée par le manque de dynamisme de nombreux indicateurs économiques à la fois en Europe mais aussi aux Etats-Unis. C'est par exemple le cas des indicateurs d'activités PMI préliminaires de juillet qui ont une nouvelle fois déçu (indice composite à 50,1 vs 50,9 attendu). Dans ce contexte, le marché s'attend de nouveau à une première baisse des taux de la FED en septembre. Par ailleurs, la poursuite de l'incertitude la scène politique française, prolongée par la trêve olympique, maintient le spread OAT BUND autour de 70 bps.

#### **b) Politique de l'OPC – explication de la stratégie d'investissement pendant l'exercice.**

Au cours du mois d'août 2023, nous avons rallongé quelques lignes obligataires du portefeuille : Volvo, Rolls-Royce, Amprion. Par ailleurs, nous avons profité de la hausse des taux US pour augmenter la position acheteuse sur le T-Notes 10 ans sur un niveau de 4,30%, le 22/08. Après avoir été défensive tout au long du mois, le 21/08, nous avons remis l'exposition action à son niveau neutre, autour de 5%. En septembre, nous en avons profité pour rallonger la maturité moyenne du portefeuille crédit en participant aux nouvelles émissions ING, BCP et RCI Banque. Nous avons réduit l'exposition Euro vs Dollar à 1,70% de l'actif, mais la forte hausse des taux à 10 ans US a été pénalisante pour le fonds.

Enfin, l'exposition aux marchés actions est restée stable sur le mois à un niveau neutre (4,90%) avec un biais sur le S&P 500. En octobre, L'exposition euro vs dollar est restée relativement stable, tout comme notre position longue sur le T-Note (contribution de l'ordre de 0,9 à la sensibilité taux du fonds). Enfin, l'exposition actions a été légèrement augmentée à 5,1%, avec, contrairement au mois dernier, un biais sur l'Euro Stoxx 50. En novembre, nous avons participé à celles de Sandoz (pharma), EDF, et également à celles de 2 entreprises américaines venues émettre en euros : Carrier (équipements de chauffage) et Tapestry (vêtements). Concernant les positions macroéconomiques, le fonds a continué de travailler une position acheteuse sur les obligations US à 10 ans avec une prise de bénéfice partielle le 15/11 sur un niveau de 4,45% sur le 10 ans US.

En début de mois, nous avons augmenté l'exposition actions du fonds à 7,10% de l'actif, bénéficiant d'un contexte plus favorable sur les taux d'intérêt. La position vendeuse de dollar US contre l'euro a également apporté une contribution positive sur le mois. A partir du 15/12, nous en avons profité pour prendre des bénéfices sur certaines lignes devenues trop chères à notre sens : Plastic Omnium et Société Foncière Lyonnaise. Nous avons également vendu notre position sur la foncière suédoise Heimstaden, émetteur qui pourrait être dégradé High Yield assez rapidement en 2024. Sur la partie macro, nous avons également pris des bénéfices sur l'ensemble des positions actions, taux et change afin de réduire le risque global du portefeuille pour le début d'année. Ainsi, l'investissement action est repassé à 4% (vs 7%) et la sensibilité taux a été réduite à 1,33 (vs 2,76 en novembre).

Après avoir abaissé la sensibilité taux en fin d'année, nous avons sensiblement remonté celle-ci par le biais d'achats sur les futures TNotes 10 ans US. Après les fortes performances des indices actions, nous avons, en fin de mois, réduit l'exposition action à 3,24%, sur le S&P 500. Nous avons également remonté la position vendeuse de Dollar US face à l'Euro autour de 2% de l'actif. Notre stratégie est aujourd'hui de profiter d'une courbe des taux toujours inversée avec à la fois une surpondération sur les maturités très courtes qui apportent un portage conséquent, et des maturités 2-5 ans pour travailler les futures baisses des taux attendues en 2024 en zone euro.

En février, Nous avons globalement rallongé nos positions sur le crédit avec des ventes sur Publicis 06/25 et Intesa San Paolo 05/25 pour investir sur Pluxee 09/28 (nouvelle émission). L'exposition action est en hausse sur le mois à 5,56% alors que la position EUR/USD est restée stable. Au cours du mois de mars, dans cette optique, nous avons continué de profiter du marché primaire pour augmenter progressivement la durée du portefeuille avec des achats sur Plastic Omnium 29, Tennet perp, Elis, PKO 2028 (1ère banque polonaise) tout en pilotant la maturité moyenne du portefeuille autour de 3 ans. En l'absence d'éléments nouveaux, les positions macro (actions, devise, directionnel taux) sont restées globalement stables sur le mois. Le fonds devrait profiter, dans les mois à venir, du début du cycle de baisse de taux de la BCE.

En avril, le portefeuille crédit est resté relativement stable sur le mois avec une participation à la nouvelle émission Fromageries Bel et quelques nouvelles positions dans le fonds (Finacobank, Sogecap). Nous avons arbitré notre position acheteuse sur les obligations à 10 ans US vers une position équivalente sur les obligations US à maturité 2 ans.

Nous considérons que, dans une optique de repentification de la courbe des taux américaine, les taux courts restent protecteurs sur un niveau de 5% atteint en fin de mois. Afin de bénéficier du nouveau cycle de baisse des taux à venir, nous avons poursuivi nos investissements sur le segment de maturité 2-4 ans avec des achats sur Ford 2028, Cellnex 2029, Coty 2027 et Aareal Bank 2026, principalement des nouvelles émissions. Concernant les positions macro, nous augmentons la position acheteuse sur le TNotes 2 ans US, considérant qu'à 5%, le risque de tension supplémentaire sur les taux courts US est très limité, tout en bénéficiant d'un portage conséquent. Au cours du mois de juin, nous avons participé aux nouvelles émissions de Bary Callebaut (producteur de chocolat) et d'ERG (producteur d'électricité en Italie). Nous avons légèrement augmenté la sensibilité taux du fonds par un achat de bobl le 21/06. Enfin, nous conservons notre position d'achat sur le TNotes 2 ans US considérant que le risque de hausse au-delà de 5% est très limité (vs 4,76% aujourd'hui).

Enfin, en juillet 2024, la sensibilité taux du fonds est restée relativement stable. Nos achats de crédit Investment Grade sur des maturités longues (Leasys 2027, ALD 2029, Credit Auto Bank 2027) ont été compensés la vente de Bobl le 17/07. Nous avons conservé notre position acheteuse sur le T-Notes 2 ans.

### c) Perspective - vision des possibilités futures de l'OPC.

Sur les marchés obligataires, les perspectives restent positives. La BCE a entamé son cycle de baisses des taux directeurs et devrait le poursuivre à partir du mois de septembre et une bonne partie de l'année 2025. En ce début d'exercice pour le fonds, les marchés anticipent 144 bps de baisses de taux directeurs d'ici 1 an. Ces baisses de taux courts devraient se répercuter sur l'ensemble de la courbe de taux d'intérêt.

Celle-ci est toujours inversée mais devrait progressivement se repentifier à mesure de l'avancée du cycle de baisse. En termes macro-économiques, il n'est pas attendu de récession forte, sauf choc exogène important mais plutôt une période prolongée de croissance molle qui devrait favoriser la stabilisation de l'inflation autour de 2% dans la zone euro. Sur le marché du crédit, nous débutons l'exercice avec des primes de crédit historiquement basses, notamment sur le marché du haut rendement.

En conséquence, nous gardons une position d'attente sur ce marché pour reprendre un profil plus offensif en cas de correction. Les résultats des entreprises ne montrent pas de dérives globales concernant l'endettement, et la capacité de celles-ci à se refinancer reste forte, néanmoins, certains secteurs cycliques, comme l'automobile, par exemple, pourraient souffrir de ce manque de dynamisme de l'économie, et d'une consommation globale en ralentissement.

Enfin sur le marché américain, nous nous attendons à ce que la Fed démarre, elle aussi, son cycle de baisses de taux directeurs en septembre. Nous serons particulièrement attentifs aux répercussions potentielles de l'élection présidentielle américaine (05/11) qui aura des répercussions fortes sur la politique économique menée dans le pays, et ses conséquences dans le monde.

### La performance

Sur l'exercice, le fonds réalise une performance de :

MAM STRATEGIC INCOME	D cap	5,19%
MAM STRATEGIC INCOME	I cap	5,45%
MAM STRATEGIC INCOME	R cap	5,19%

Le benchmark du fonds réalise une performance de 5,86% sur cette période.

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs de l'O.P.C.

**Principaux Mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice (en €)**

Titres	ISIN	Somme des Acquisitions	Somme des Cessions
CROW EU 4,75 03-29		201240,28	-103832,46
EURO STOXX 50 0324		1004272,5	-1008677,5
EURO STOXX 50 0923		212800	-294225
EURO STOXX 50 1223		848450	-875060
FORD MO 4,165 11-28		200000	-100005
ING BAN 4,125 10-26		199806	-202948,5
MAND SHORT DURAT I	FR0011269042	262729,2	-104599,3
SAND FI 3,97 04-27		201628,74	-202744,77
SP 500 MINI 1223		232582,9387	-233775,9031
TAPE 5,375 11-27		205129,5	-104378,5

**Instruments financiers du Groupe investis dans l'OPC à la fin de l'exercice (en €)**

Type Instrument	Code ISIN	Libellé valeur	Valeur Boursière totale
OPCVM	FR0011269042	MAM SHORT DURAT I	819 778,19

**Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR (en €)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

**Changements intéressants le Fonds intervenus au cours de l'exercice**

06/11/2023 : Intégration d'un mécanisme de plafonnement des rachats à titre provisoire (« Gates »)

01/01/2024 : Suite au rachat de Mandarine Gestion par Mandarine Gestion, le fonds a changé de société de gestion. La nouvelle société de Gestion est Mandarine Gestion.

**Changements intéressants le Fonds à intervenir au cours du prochain exercice**

Néant

## 5. Déontologie

---

### Critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Les critères ESG ne sont pas déterminants dans la politique d'investissement du fonds. Cependant, il existe une recherche interne dédiée à l'évaluation des comportements sociaux et environnementaux des entreprises, ainsi qu'à l'analyse de leur gouvernance. Cette dernière est accessible à tous les gérants de Mandariné Gestion, qui peuvent s'y référer à tout moment.

Mandarine Gestion est également signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis décembre 2009.

La politique ESG de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet [mandarine-gestion.com](http://mandarine-gestion.com) à la rubrique Informations réglementaires. Elle a été actualisée en 2022 pour répondre précisément à l'article 29 de la loi Energie Climat.

Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion ([mandarine-gestion.com](http://mandarine-gestion.com)).

### Empreinte Carbone

Le fonds n'est pas assujéti à l'obligation de reporting sur le risque climatique et l'intégration des paramètres environnementaux et sociaux dans sa politique d'investissement prévu par la loi Energie Climat (article 29). Toutefois, la politique ESG de Mandariné Gestion expose la prise en compte des enjeux climatiques dans la gestion. Les informations sur les activités ISR de Mandariné Gestion, la politique ESG ainsi que le code de transparence ISR sont rendues disponibles au public sur le site de Mandariné Gestion ([mandarine-gestion.com](http://mandarine-gestion.com)).

### Politique de sélection des intermédiaires

Le choix des intermédiaires financiers fait l'objet d'un ensemble formalisé de procédures. Mandariné Gestion a établi une politique de sélection des intermédiaires dans laquelle elle définit les critères de choix et la manière dont elle contrôle la qualité d'exécution des prestataires sélectionnés.

La politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers de Mandariné Gestion est disponible sur le site internet [mandarine-gestion.com](http://mandarine-gestion.com) à la rubrique Informations réglementaires.

### Politique des droits de vote

Conformément à l'article 322-75 du règlement général de l'AMF, Mandariné Gestion élabore un document sur la politique de vote qu'elle a adoptée. Ce document peut être consulté au siège de la société de gestion au 30 Avenue Kléber à Paris ou sur le site [mandarine-gestion.com](http://mandarine-gestion.com). Mandariné Gestion publie chaque année un rapport sur l'exercice des droits de votes détaillant l'intégralité des votes réalisés au cours de l'année précédente.

### Règlement SFDR et TAXONOMIE

Article 6 Le FCP est un produit financier répondant aux critères de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 SFDR.

### Politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la société de gestion a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

Les principes de la politique de rémunération est visent à favoriser une gestion saine et efficace des risques en évitant toute situation de conflits d'intérêts, et n'encouragent pas une prise de risque excessive incompatible avec les profils de risques, le règlement ou les documents règlementaires des fonds gérés et à aligner les intérêts à court, moyen et long terme de ses actionnaires/clients/investisseurs/porteurs de parts et collaborateurs.

La Politique de Rémunération de la Société est un élément clé dans la mise en œuvre de la stratégie de la société de gestion. Elle cible des niveaux de rémunérations compétitifs vis-à-vis de son marché de référence et est structurée de façon à favoriser l'engagement de ses collaborateurs sur le long terme, tout en assurant une gestion saine et efficace des risques.

La Politique de Rémunération établit une distinction claire entre les critères de fixation de la rémunération fixe de base et de la rémunération variable afin de favoriser un équilibre approprié entre ces deux types de rémunération afin que la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale.

La rémunération variable individuelle, à caractère discrétionnaire, prend en compte la contribution au développement et aux résultats du Groupe. Elle n'est pas systématiquement octroyée et fait l'objet d'une réelle flexibilité. En effet, aucune rémunération variable n'est garantie, exception faite de situations particulières liées à de nouvelles embauches en cours d'année (Welcome bonus) et exclusivement garantie pour la première année sans aucune tacite reconduction.

L'attribution d'une rémunération variable individuelle est conditionnée à la réussite collective, à la situation financière de la Société et à l'appréciation de la participation du salarié au développement de la Société.

#### **Eléments quantitatifs :**

L'attribution d'une rémunération variable est totalement discrétionnaire et ne dépend d'aucune formule quantitative préétablie, notamment en fonction de la performance, des encours ou de la collecte.

#### **Eléments qualitatifs :**

Les critères d'évaluation sont essentiellement qualitatifs. Tout critère de rémunération variable basé notamment sur le turn-over des portefeuilles, le montant des droits de souscription, un pourcentage des frais de gestion ou commission (etc.) est totalement prohibé.

La contribution à la démarche d'investissement responsable de la Société est un objectif collectif, fixé à l'ensemble des collaborateurs, entrant en jeu dans la détermination de leur rémunération variable individuelle annuelle. Les risques de durabilité sont en particulier pris en compte dans la détermination de la rémunération variable des membres de l'équipe de gestion notamment en considération des éléments suivants : Le respect des contraintes d'exclusion dans leur processus d'investissement - le respect des contraintes liées aux OPC répondant aux critères article 8 SFDR ou article 9 SFDR et enfin pour les gérants qui assurent la gestion financière d'OPC justifiant d'un label ISR : le respect dans leurs actes de gestion du cadre exigeant dudit label.

Les collaborateurs qualifiés de Preneurs de Risques (ci-après désignés « Preneurs de Risques ») au titre des Directives AIFM et UCITS sont identifiés :

- Au titre de leur fonction : Les Membres du Directoire - les Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM - les Gérants financiers au titre de la GSM - les Directeurs/Responsables des fonctions en charge des domaines Contrôle Interne, Risques/Conformité, Marketing, Commercial/Développement et Middle Office ;
- Autres preneurs de risques : Tout autre collaborateur dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la Société ou des FIA/OPC/mandat gérés et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

En adéquation avec les réglementations AIFM et UCITS, la rémunération variable des personnes qualifiées de preneurs de risques sera en partie différée uniquement si le montant de la rémunération variable dépasse un certain seuil défini de manière annuelle. La Société a déterminé un seuil de 200.000 € comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée. Les modalités de versement de la partie variable des Preneurs de Risques sont les suivantes :

- Rémunération variable attribuée dans la tranche 0-200 k€ au titre de l'exercice N : Elles seront intégralement payées en numéraire en février de l'année N+1.
- Rémunération variable attribuée dans la tranche > 200 k€ au titre de l'exercice N :
  - Paiement immédiat : Une première tranche représentant 60% de la totalité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée sous forme de numéraire, en année N+1, à hauteur de 50% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro, sera versée en février de l'année N+1, et de 10% de l'intégralité de la rémunération variable brute, dès le 1<sup>er</sup> euro ;
  - Paiement différé : En application des exigences réglementaires, la tranche restante de 40% de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1<sup>er</sup> euro, fera l'objet d'un versement progressif par tiers échelonné sur 3 ans.

La part différée sera indexée sur l'évolution de la performance d'un panier de fonds FIA et OPCVM représentatif de l'activité de la société de gestion.

Le versement de la part différée susceptible d'être versée aux salariés concernés une année donnée est subordonné à la réalisation d'un résultat net consolidé positif à la clôture de l'exercice de l'année précédant celle du versement ainsi qu'à une condition de présence au moment du versement sauf avis contraire du Conseil de Surveillance délibérant après avis du Comité des Rémunérations.

Un mécanisme de d'ajustement au risque ex-post est activable sur décision du Conseil de Surveillance du Groupe sur avis du Comité des Rémunérations pour les collaborateurs identifiés comme Preneurs de Risques

Le Groupe dispose d'un seul Comité de Rémunération pour l'ensemble des entités du Groupe. Il est nommé par le Conseil de surveillance de LFPI AM Holding en sa qualité d'entité de tête. Les membres de ce Comité n'assurent pas de fonction exécutive au sein des sociétés du Groupe.

Mandarine Gestion a versé à son personnel sur son exercice clos au 31 décembre 2023 les montants suivants :

#### Rémunérations fixes :

- Montant total brut	:	8 736 311 €
- Nombre de bénéficiaires	:	90

#### Rémunérations variables discrétionnaires :

- Montant total brut :	:	2 714 500 €
- Nombre de bénéficiaires :	:	90

#### Rémunérations des preneurs de risques

Mandarine Gestion a versé, au titre de l'exercice 2023, aux collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques du fonds, les montants ci-dessous mentionnés ; Il est précisé que ces chiffres sont agrégés au niveau de la société de gestion car les systèmes de Mandarine Gestion ne permettent pas une identification de ces éléments par fonds.

#### Rémunérations fixes des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	6 162 438 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

#### Rémunérations variables discrétionnaires des preneurs de risques :

- Montant total brut	:	2 045 700 €
- Nombre de bénéficiaires	:	41

La politique de rémunération a été adoptée par le Conseil de Surveillance en date du 28/12/2023.

## II. Comptes annuels

La publication des comptes annuels, figurant dans les pages suivantes, est réalisée par CACEIS FA.



**MAM STRATEGIC INCOME**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 juillet 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 juillet 2024**

**MAM STRATEGIC INCOME**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
MANDARINE GESTION  
30 avenue Kléber  
75016 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MAM STRATEGIC INCOME relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/08/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé:

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.



MAM STRATEGIC INCOME

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Amaury Couplez

## BILAN ACTIF AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>7 958 154,19</b>	<b>9 249 566,99</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>7 113 108,76</b>	<b>8 493 388,09</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	7 113 108,76	8 493 388,09
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>819 778,19</b>	<b>741 367,92</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	819 778,19	741 367,92
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>25 267,24</b>	<b>14 810,98</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 267,24	14 810,98
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>23 573,61</b>	<b>53 104,85</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	23 573,61	53 104,85
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>296 865,14</b>	<b>505 144,97</b>
Liquidités	296 865,14	505 144,97
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>8 278 592,94</b>	<b>9 807 816,81</b>

## BILAN PASSIF AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	8 204 245,77	9 744 058,87
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	271,47	338,65
Report à nouveau (a)	0,70	1,57
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-40 899,33	-40 737,39
Résultat de l'exercice (a,b)	84 347,74	56 821,34
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>8 247 966,35</b>	<b>9 760 483,04</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>25 267,01</b>	<b>14 810,83</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	25 267,01	14 810,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	25 267,01	14 810,83
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>5 359,58</b>	<b>6 013,07</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 359,58	6 013,07
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>26 509,87</b>
Concours bancaires courants	0,00	26 509,87
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>8 278 592,94</b>	<b>9 807 816,81</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0923	0,00	1 010 670,87
TU CBOT UST 2 0924	3 224 272,43	0,00
SP 500 MINI 0923	0,00	209 312,35
EURO STOXX 50 0923	0,00	89 920,00
EC EURUSD 0923	0,00	250 034,02
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 328,99	10 325,20
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	136 640,97	125 050,10
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>152 969,96</b>	<b>135 375,30</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 865,13	2 089,54
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 865,13</b>	<b>2 089,54</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>151 104,83</b>	<b>133 285,76</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	60 231,53	74 652,14
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>90 873,30</b>	<b>58 633,62</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-6 525,56	-1 812,28
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>84 347,74</b>	<b>56 821,34</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net est de 0,50 % TTC sur la part I, de 0,75 % TTC sur la part R et 0,75 % TTC sur la part D.

Les frais administratifs externes à la société de gestion : 0,20 % TTC maximum de l'actif Net sur les parts I, R et D

#### **DESCRIPTION DE LA METHODE DE CALCUL DES FRAIS DE GESTION VARIABLES :**

Les frais de gestion variables correspondent à une commission de surperformance.

##### **Période de référence :**

La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois, du 1er août au dernier jour de bourse de juillet de l'année suivante.

##### **Base et assiette de calcul :**

La commission de performance du Fonds est calculée selon la méthode indiquée, c'est-à-dire par référence à un fonds indicé réalisant une performance annuelle égale à l'€STR capitalisé +208,5 bps par an et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le Fonds réel.

La performance du Fonds/fonds indicé est déterminée par rapport à son actif comptable/actif indicé après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.

##### **Provision :**

Dès lors que la performance du Fonds depuis le début de la période de référence est supérieure à celle du fonds indicé, une provision de 15% de cette surperformance est constituée à chaque calcul de la valeur liquidative.

##### **Reprise de provision :**

Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport au fonds indicé, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision (hors frais de gestion variables figés liés aux rachats et définitivement acquis à la société de gestion). Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

##### **Prélèvement :**

Conformément à la réglementation en vigueur applicable au fonds à compter de l'exercice ouvert le 1er août 2021, la commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence d'un minimum de douze mois, seulement si, sur la période de référence, la performance du Fonds est supérieure à celle du fonds indicé, y compris lorsque la performance du fonds a dépassé l'indicateur mais qu'il a enregistré une performance négative. Toute sous-performance du fonds au dernier jour de la période de référence devra être rattrapée au cours d'une période d'observation de 5 ans maximum, avant que la commission de surperformance ne devienne exigible. Sous ces deux conditions, elle est prélevée annuellement au bénéfice de la société de gestion sur la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Au cours de la période d'observation extensible de 1 à 5 ans mise en place, le calcul de la commission de surperformance par rapport au fonds indicé sera remis à zéro lorsqu'une surperformance est enregistrée à la fin de la période de référence ou après 5 ans sans prélèvement de commission.

Les performances passées du fonds par rapport à l'indice de référence sont indiquées sur le DICI et sur les reporting mensuels du fonds accessibles sur le site internet [www.meeschaertassetmanagement.com](http://www.meeschaertassetmanagement.com)

Cette commission de surperformance ne sera définitivement perçue qu'en fin de période de référence seulement si, sur la période de référence d'un minimum de douze mois, la performance du Fonds est supérieure à celle réalisée par le fonds indicé et que conformément à la réglementation applicable les sous-performances passées ont été compensées au cours de la période d'observation.

Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est disponible auprès de la Société de Gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

#### **Affectation des sommes distribuables**

**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

**Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

**Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

**Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I	Capitalisation	Capitalisation
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/07/2024 EN EUR

	31/07/2024	31/07/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>9 760 483,04</b>	<b>10 678 350,07</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 378 138,85	8 588 678,57
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-5 335 954,23	-9 555 672,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	134 823,48	26 376,92
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-214 531,26	-247 312,17
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	152 617,02	350 137,85
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-131 006,89	-186 162,71
Frais de transactions	-9 870,76	-6 690,76
Différences de change	-438,09	-9 685,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	412 432,95	88 010,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	165 637,30	-246 795,65
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	246 795,65	334 805,90
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	10 456,26	-24 030,46
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	25 267,24	14 810,98
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-14 810,98	-38 841,44
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-57,32	-149,69
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	90 873,30	58 633,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>8 247 966,35</b>	<b>9 760 483,04</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	199 480,40	2,42
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	201 740,59	2,44
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 711 887,77	81,38
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>7 113 108,76</b>	<b>86,24</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Taux	3 224 272,43	39,09
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>3 224 272,43</b>	<b>39,09</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	6 911 368,17	83,79	0,00	0,00	201 740,59	2,45	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	296 865,14	3,60
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 224 272,43	39,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	691 934,73	8,39	3 115 698,50	37,78	2 381 743,87	28,88	923 731,66	11,20
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	296 865,14	3,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 224 272,43	39,09	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 AUD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	23 573,61	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 015,43	0,19	47 005,71	0,57	41 988,34	0,51	45 733,92	0,55
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	3 224 272,43	39,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/07/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Dépôts de garantie en espèces	23 573,61
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>23 573,61</b>
<b>DETTES</b>		
	Frais de gestion fixe	5 359,58
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>5 359,58</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>18 214,03</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	159,2475	
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part I</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	329,0000	3 378 138,85
Parts rachetées durant l'exercice	-495,0642	-5 050 340,84
Solde net des souscriptions/rachats	-166,0642	-1 672 201,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	720,4709	
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part R</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-2 804,1075	-285 613,39
Solde net des souscriptions/rachats	-2 804,1075	-285 613,39
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 166,6631	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part D</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part I</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part MAM STRATEGIC INCOME Part R</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/07/2024
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	152,76
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	52 970,77
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,70
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	7 108,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/07/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/07/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/07/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			819 778,19
Instruments financiers à terme	FR0011269042	MANDARINE SHORT DURATION PART I	819 778,19
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>819 778,19</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,70	1,57
Résultat	84 347,74	56 821,34
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>84 348,44</b>	<b>56 822,91</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	132,18	57,33
Report à nouveau de l'exercice	0,65	0,70
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>132,83</b>	<b>58,03</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	159,2475	159,2475
Distribution unitaire	0,83	0,36
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	79 034,52	53 553,94
<b>Total</b>	<b>79 034,52</b>	<b>53 553,94</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 181,09	3 210,94
<b>Total</b>	<b>5 181,09</b>	<b>3 210,94</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	271,47	338,65
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-40 899,33	-40 737,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-40 627,86</b>	<b>-40 398,74</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	188,63	271,47
Capitalisation	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>188,63</b>	<b>271,47</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-37 597,76	-36 926,54
<b>Total</b>	<b>-37 597,76</b>	<b>-36 926,54</b>

	31/07/2024	31/07/2023
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 218,73	-3 743,67
<b>Total</b>	<b>-3 218,73</b>	<b>-3 743,67</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/07/2020	30/07/2021	29/07/2022	31/07/2023	31/07/2024
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>24 984 187,71</b>	<b>16 752 214,88</b>	<b>10 678 350,07</b>	<b>9 760 483,04</b>	<b>8 247 966,35</b>
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D en EUR</b>					
Actif net	256 525,14	16 579,04	15 865,18	15 765,27	16 523,23
Nombre de titres	2 501,1225	159,2475	159,2475	159,2475	159,2475
Valeur liquidative unitaire	102,56	104,10	99,62	98,99	103,75
+/- values nettes unitaire non distribuées	1,22	2,12	1,50	1,70	1,18
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,34	0,60	0,36	0,83
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,33	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I en EUR</b>					
Actif net	21 977 321,17	14 657 911,86	9 036 177,11	8 849 774,86	7 584 310,44
Nombre de titres	2 161,2285	1 417,1622	910,6755	886,5351	720,4709
Valeur liquidative unitaire	10 168,90	10 343,14	9 922,49	9 982,43	10 526,87
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-130,02	89,81	-61,39	-41,65	-52,18
Capitalisation unitaire sur résultat	101,07	54,76	86,00	60,40	109,69
<b>Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R en EUR</b>					
Actif net	2 750 341,40	2 077 723,98	1 626 307,78	894 942,91	647 132,68
Nombre de titres	26 871,9223	20 000,0762	16 359,1446	8 970,7706	6 166,6631
Valeur liquidative unitaire	102,35	103,88	99,41	99,76	104,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,30	0,90	-0,61	-0,41	-0,52
Capitalisation unitaire sur résultat	1,02	0,33	0,60	0,35	0,84

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	100 000	103 486,04	1,26
AMPRION 3.875% 07-09-28 EMTN	EUR	100 000	105 924,85	1,28
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE 4.125% 27-09-27	EUR	100 000	106 739,85	1,30
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	100 000	103 366,52	1,25
VONOVIA SE 0.375% 16-06-27	EUR	200 000	184 239,58	2,23
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	100 000	108 336,29	1,31
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>712 093,13</b>	<b>8,63</b>
<b>ANTILLES NEERLANDAISES</b>				
PLUXEE NV 3.5% 04-09-28	EUR	100 000	101 906,99	1,24
<b>TOTAL ANTILLES NEERLANDAISES</b>			<b>101 906,99</b>	<b>1,24</b>
<b>AUTRICHE</b>				
WIENERBERGER AG 2.75% 04-06-25	EUR	100 000	99 484,02	1,21
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>99 484,02</b>	<b>1,21</b>
<b>BELGIQUE</b>				
KBC GROUPE 4.375% 23-11-27	EUR	100 000	105 367,75	1,28
UMICORE ZCP 23-06-25 CV	EUR	100 000	96 032,00	1,16
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>201 399,75</b>	<b>2,44</b>
<b>ESPAGNE</b>				
BANCO DE BADELL 2.625% 24-03-26	EUR	100 000	100 277,12	1,22
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	100 000	103 093,36	1,24
Cellnex Finance Company SAU 3.625% 24-01-29	EUR	100 000	101 433,81	1,23
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>304 804,29</b>	<b>3,69</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
BALL 1.5% 15-03-27	EUR	100 000	95 092,93	1,15
BERRY PLASTICS 1.5% 15-01-27	EUR	100 000	95 270,87	1,16
BK AMERICA E3R+1.0% 22-09-26	EUR	100 000	101 228,67	1,22
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.375% 29-05-25	EUR	100 000	101 404,61	1,23
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	100 000	101 164,24	1,23
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	100 000	101 824,50	1,23
EASTMAN CHEMICAL 1.875% 23-11-26	EUR	100 000	98 615,61	1,20
FORD MOTOR CREDIT 4.165% 21-11-28	EUR	100 000	101 563,22	1,23
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.65% 07-09-28	EUR	100 000	90 399,07	1,09
IQVIA 2.875% 15-09-25	EUR	100 000	100 161,60	1,22
TAPESTRY 5.375% 27-11-27	EUR	100 000	107 639,76	1,31
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>1 094 365,08</b>	<b>13,27</b>
<b>FINLANDE</b>				
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	100 000	101 516,45	1,23
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>101 516,45</b>	<b>1,23</b>
<b>FRANCE</b>				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	100 000	97 780,30	1,19
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	100 000	95 912,00	1,16
AYVENS 3.875% 16-07-29	EUR	100 000	101 638,98	1,23
AYVENS 4.375% 23-11-26	EUR	100 000	105 041,25	1,27
BEL 4.375% 11-04-29	EUR	100 000	103 693,95	1,26

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BNP 4.032 12/31/49	EUR	100 000	102 326,11	1,24
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	100 000	102 105,58	1,24
CROWN EU HLD 4.75% 15-03-29	EUR	100 000	104 179,64	1,26
ELIS EX HOLDELIS 3.75% 21-03-30	EUR	100 000	101 471,21	1,23
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	100 000	96 700,03	1,17
GROUPE EIFFAGE 1.625% 14-01-27	EUR	100 000	95 290,42	1,16
ICADE 1.625% 28-02-28	EUR	100 000	94 108,52	1,14
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	100 000	103 744,58	1,26
RCI BANQUE 4.625% 02-10-26	EUR	100 000	106 063,17	1,28
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	100 000	98 021,97	1,19
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	100 000	98 282,05	1,19
SG 0.625% 02-12-27	EUR	100 000	93 969,67	1,14
SOGECAP 4.125% PERP	EUR	100 000	101 181,40	1,22
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	100 000	98 206,63	1,19
VALEO 1.5% 18-06-25 EMTN	EUR	100 000	98 012,93	1,19
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	1 100	103 448,40	1,26
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 101 178,79</b>	<b>25,47</b>
<b>IRLANDE</b>				
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH E3R+0.8% 18-07-27	EUR	100 000	100 511,92	1,21
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>100 511,92</b>	<b>1,21</b>
<b>ITALIE</b>				
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	100 000	94 069,51	1,14
ERG 4.125% 03-07-30 EMTN	EUR	100 000	102 181,54	1,24
FINEBANK BANCA FINE 0.5% 21-10-27	EUR	100 000	94 357,71	1,15
INTE 4.375% 29-08-27 EMTN	EUR	100 000	107 320,75	1,30
LEASYS 3.875% 12-10-27 EMTN	EUR	100 000	101 449,34	1,23
SNAM 4.0% 27-11-29 EMTN	EUR	100 000	105 608,31	1,28
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	100 000	100 102,73	1,21
UNICREDIT 4.45% 16-02-29 EMTN	EUR	150 000	157 883,43	1,91
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>862 973,32</b>	<b>10,46</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SIG COMBIBLOC PURCHASECO SARL 2.125% 18-06-25	EUR	100 000	98 616,39	1,20
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.0% 16-09-25	EUR	100 000	103 804,20	1,26
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>202 420,59</b>	<b>2,46</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
ASR NEDERLAND NV 3.625% 12-12-28	EUR	100 000	103 683,12	1,26
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	100 000	100 529,19	1,22
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% 29-03-26	EUR	100 000	102 130,17	1,24
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>306 342,48</b>	<b>3,72</b>
<b>POLOGNE</b>				
PKO Bank Polski 4.5% 27-03-28	EUR	100 000	102 315,08	1,25
<b>TOTAL POLOGNE</b>			<b>102 315,08</b>	<b>1,25</b>
<b>PORTUGAL</b>				
BCP 5.625% 02-10-26 EMTN	EUR	100 000	106 849,50	1,29
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	100 000	105 811,00	1,28
GALP ENERGIA 2.0% 15-01-26	EUR	100 000	98 732,90	1,20
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>311 393,40</b>	<b>3,77</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	100 000	100 260,44	1,22
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	100 000	103 307,14	1,25
WPP FINANCE 2013 3.625% 12-09-29	EUR	100 000	102 311,33	1,24
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>305 878,91</b>	<b>3,71</b>
<b>SUEDE</b>				
AUTOLIV 3.625% 07-08-29 EMTN	EUR	100 000	102 311,57	1,24
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>102 311,57</b>	<b>1,24</b>
<b>SUISSE</b>				
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	100 000	102 212,99	1,24
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>102 212,99</b>	<b>1,24</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>7 113 108,76</b>	<b>86,24</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>7 113 108,76</b>	<b>86,24</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
MANDARINE SHORT DURATION PART I	EUR	77	819 778,19	9,94
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>819 778,19</b>	<b>9,94</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>819 778,19</b>	<b>9,94</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>819 778,19</b>	<b>9,94</b>
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
TU CBOT UST 2 0924	USD	17	25 267,24	0,31
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>25 267,24</b>	<b>0,31</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>25 267,24</b>	<b>0,31</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>25 267,24</b>	<b>0,31</b>
<b>Appel de marge</b>				
Appel Marge CACEIS	USD	-27 359,12	-25 267,01	-0,31
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-25 267,01</b>	<b>-0,31</b>
<b>Créances</b>			<b>23 573,61</b>	<b>0,29</b>
<b>Dettes</b>			<b>-5 359,58</b>	<b>-0,07</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>296 865,14</b>	<b>3,60</b>
<b>Actif net</b>			<b>8 247 966,35</b>	<b>100,00</b>

Parts MAM STRATEGIC INCOME Part D	EUR	159,2475	103,75
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part R	EUR	6 166,6631	104,94
Parts MAM STRATEGIC INCOME Part I	EUR	720,4709	10 526,87